

**Municipalité du district de Clare**  
**RÉUNION DU CONSEIL**  
**Le mercredi 12 août, 2009**

**PRÉSENTS :** sous-préfet Ronnie LeBlanc; conseillers : Brian Comeau, Russell Comeau, Danny Hill, Arnold LeBlanc et Simon LeBlanc; directrice générale Connie Saulnier et sous-greffière Jeannette Doucet.  
traducteurs : James Crombie et Gilles LeBlanc.

**ABSENTS :** préfet Jean Melanson et conseiller Nil Doucet.

---

**1) APPEL À L'ORDRE**

Sous-préfet Ronnie LeBlanc a appelé la réunion à l'ordre à 19 h 00.

**2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**PROPOSÉ PAR** Conseiller Danny Hill et **APPUYÉ PAR** Conseiller Russell Comeau que l'ordre du jour soit accepté avec les ajouts suivants : sous 5) Nouvelles affaires, ajouter Item 5.7 Banquet pour les pompiers et auxiliaires de Clare ; item 5.8 Dommage à un véhicule causé par un nid-de-poule ; et item 5.9 Terrain de sports aux Concessions.

**MOTION ADOPTÉE**

**3) PRÉSENTATIONS**

Il n'y avait aucunes présentations.

**4) ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS**

Remise à la réunion du Conseil de septembre.

**5) NOUVELLES AFFAIRES**

**5.1 L'ACHAT ET L'OPÉRATION D'UNE DÉCOUPEUSE À BOIS**

Le Conseil a discuté l'achat et l'opération d'une découpeuse à bois qui sera utilisée au poste de transfert municipal pour déchiqueter du débris de construction. Les options ont été révisées et discutées (document ci-joint).

**PROPOSÉ PAR** Conseiller Danny Hill et **APPUYÉ PAR** Conseiller Arnold LeBlanc que la Municipalité du district de Clare achète une découpeuse à bois MC256 Rotochopper (*Mobile diesel powered wood grinder/processor*) du montant de 275 000,00 \$ US qui sera utilisée au poste de transfert municipal pour déchiqueter du débris de construction.

**MOTION ADOPTÉE**



## 5.2 FONDS POUR L'ÉQUIPEMENT AUX DÉPARTEMENTS D'INCENDIE

Le Conseil a discuté et est en accord que la directrice générale Connie Saulnier et la sous-greffière Jeannette Doucet transfèrent les fonds internes pour le prêt pour de l'équipement aux Départements d'incendie au lieu d'emprunter de la *Municipal Finance Corporation*.

## 5.3 DEMANDE DE A.P.E.C.A. AU SUJET DU 'RENDEZ-VOUS DE LA BAIE'

La directrice générale Saulnier a informé le Conseil qu'elle avait reçu un appel de APECA (ACOA) indiquant qu'il y a toujours des fonds disponibles pour le Rendez-vous de la Baie si la Municipalité était prête à écrire une lettre indiquant que la Municipalité assumera les dépenses pour finir le projet.

Après des discussions, le Conseil est en accord d'attendre quelques semaines.

## 5.4 L'ACHAT DES PEINTURES DE NELSON SURETTE

Le Conseil a discuté et est en accord que la Municipalité est intéressée d'acheter la série de peintures de qui sont présentement exposées dans la salle du Conseil. Le Conseil a demandé à la directrice générale Connie Saulnier de contacter la propriétaire des peintures, Mlle. Jonette Duffus, afin de discuter une entente possible au sujet du prix d'achat et si de la durée du paiement pourra être lors de 5 ans.

**PROPOSÉ PAR** Conseiller Simon LeBlanc et **APPUYÉ PAR** Conseiller Danny Hill que la directrice générale Connie Saulnier contacte Mlle. Jonette Duffus, la propriétaire des peintures, afin de discuter une entente possible au sujet du prix d'achat et de la durée du paiement afin que la Municipalité puisse acheter la série de peintures de Nelson Surette qui sont présentement exposées dans la salle du Conseil.

**MOTION ADOPTÉE**

## 5.5 PRIX GAGNÉS PAR : (1) U.J. ROBICHAUD; ET (2) LE COURRIER DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Le Conseil a été informé que deux entreprises de Clare avaient reçu des prix : (1) U.J. Robichaud a reçu le prix "*N.R.H.A. Retail Innovator of the Year – Green Marketing*"; et (2) Le Courrier de la Nouvelle-Écosse a reçu le prix "Journal de l'année 2008" de l'Association de la Presse Francophone.

**PROPOSÉ PAR** Conseiller Simon LeBlanc et **APPUYÉ PAR** Conseiller Russell Comeau que la Municipalité de Clare envoie des lettres de félicitations à U.J. Robichaud and Sons pour son prix "*N.R.H.A. Retail Innovator of the Year – Green Marketing*" et à Le Courrier de la Nouvelle-Écosse pour son prix "Journal de l'année 2008" de l'Association de la Presse Francophone.

**MOTION ADOPTÉE**



## **5.6 INVITATION : DÎNER ET TOUR GUIDÉ AU PARC 'UPPER CLEMENTS'**

Le Conseil a reçu une invitation du parc Upper Clements pour assister un dîner et un tour guidé du parc, le 18 août, 2009. Sous-préfet Ronnie LeBlanc (de la part du Préfet Melanson) et la directrice générale Connie Saulnier assisteront au nom de la Municipalité.

## **5.7 BANQUET POUR LES POMPIERS DE CLARE**

Conseiller Danny Hill a indiqué que l'Association des pompiers de Clare a reconsidéré de faire un Banquet d'appréciation pour les bénévoles (pompiers et membres auxiliaires). Le Conseil a décidé d'organiser ce Banquet, qui aura lieu en septembre (dates possible: le samedi 19 septembre; le vendredi 18 septembre; ou le vendredi 25 septembre). Le Banquet aura lieu à la Légion royale canadienne à Saulnierville.

## **5.8 DOMMAGE À UN VÉHICULE CAUSÉ PAR UN NID-DE-POULE**

Conseiller Danny Hill a demandé qui est responsable quand le véhicule d'un individu est endommagé à cause d'un nid-de-poule dans le chemin. Il a été avisé que le Ministère des Transports peut être contacté par rapport à ce sujet.

## **5.9 TERRAIN DE SPORTS AUX CONCESSIONS**

Conseiller Danny Hill a demandé à propos du terrain de sports aux Concessions, voulant savoir si la Municipalité payait pour faire tondre de terrain. La sous-greffière Jeannette Doucet a indiqué que c'est les résidents des Concessions qui sont responsables pour tondre le gazon du terrain, que la Municipalité ne paie pas pour ce service.

### **TERRAIN DE SPORTS À PETIT-RUISSEAU**

Conseiller Brian Comeau a ajouté que le gazon autour du terrain de sports au Club social de Clare à Petit-Ruisseau n'était pas tondu. Le Conseil a été informé que Michel McCauley sera contacté par rapport à ce sujet car c'est lui qui s'occupe de tondre le gazon à ce terrain.

## **6) DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL**

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le mercredi 16 septembre, 2009 à 19h00.

## **7) AJOURNEMENT**

L'assemblée est levée à 20 h 45.

*Soumis respectueusement par*

*Jeannette Doucet, sous-greffière  
(JD/ck)*